

# CIT ADMINISTRATIVE D'AMIENS

Panorama d'Amiens depuis la salle polyvalente.



Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible.

Antoine de Saint-Exupéry

## B01-Note-intension-BOU





<b>Présentation générale.....</b>	<b>1</b>
Approche Art & Build : deux priorités .....	1
Sobriété, Cohérence et Evolutivité.....	1
Confort, Clarté d’usage et Bien être.....	1
<b>Intégration dans le quartier de la ZAC Gare la Vallée.....</b>	<b>1</b>
Entre sites classés et sites en devenir .....	1
Analyse – urbaine, historique et culturel .....	1
Marqueurs historiques – influences structurantes .....	1
Parti architectural : orchestration du programme .....	2
Socle unitaire – unité du lieu .....	2
Etages - Trois bâtiments sur deux sites .....	2
Rooftops – panoramas remarquables .....	2
Identité, Structure et Cohérence – Dialogue des bâtiments A10 et A19 .....	3
Axe structurant – centre historique et ZAC en devenir.....	3
Cohérence urbaine – Construire un morceau de ville.....	3
<b>Caractère emblématique des bâtiments de l’Etat.....</b>	<b>3</b>
Une approche transversale – Ennobler le brut.....	3
Une structure optimisée bois – béton.....	3
L’équilibre et le bienfaisant dans l’hybridse.....	4
Des peaux pérennes pour une labellisation Passivhaus.....	4
Façades : une écriture sobre, durable et symbolique .....	4
Socle en métal côtelé.....	4
Tuiles et châssis héliotropes.....	4
<b>Equité de traitement des deux bâtiments .....</b>	<b>5</b>
Séquences spatiales et organisation interne.....	5
Halls – parvis et accueil généreux.....	5
Noyaux et étages identiques .....	5
Le Vivant – bien-être et biophilie .....	5
Passerelles - Equité et Synergie.....	5

## Présentation générale

### *Approche Art & Build : deux priorités*

#### *Sobriété, Cohérence et Evolutivité*

Nous proposons un projet architectural issu d'une programmation novatrice qui engendre les valeurs d'une nouvelle génération des bâtiments de l'Etat : une entité dont le fonctionnement, la sobriété et l'élégance attiseront la fierté des fonctionnaires et du grand public. Notre ambition étant de proposer une architecture où **l'esthétique et l'éthique se conjuguent**.

Par le biais de cette notice, notre équipe souhaite présenter les grandes lignes d'une **réponse bio-inspirée** aux demandes énoncées à savoir : l'hébergement d'un programme complexe et évolutif, **la rationalisation des différents flux agents et publics, et aussi, l'unification des lots A10 et A19**. A travers des solutions constructives préfabriquées en filières sèches, notre architecture **optimise à la fois les délais et la qualité de construction**, afin de promouvoir une mise en œuvre d'une grande sobriété énergétique. Par ailleurs, nous garantissons **une évolutivité pour les usagers futurs** – de notre génération et tous ceux qui suivront.

#### *Confort, Clarté d'usage et Bien être*

Notre projet vise un confort et une qualité d'usage ayant en première ligne le **bien-être** des utilisateurs. Nous attachons beaucoup d'importance à **l'équité** pour tous les collaborateurs des deux sites.

Celle-ci est fondée tout particulièrement dans la clarté répétitive de l'organisation architecturale, c'est-à-dire dans les séquences spatiales des circulations et des espaces de travail. L'agencement est ainsi orchestré pour **donner des repères d'orientation** afin de guider au mieux le public et les agents vers les services recherchés. Et cela avec un souci d'ambiance propice à la productivité et la synergie du lieu et des personnes.

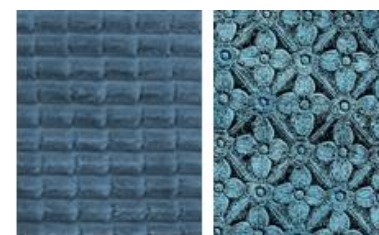


## Intégration dans le quartier de la ZAC Gare la Vallée

### *Entre sites classés et sites en devenir*

#### *Analyse – urbaine, historique et culturel*

Dans un premier temps, nous nous sommes imprégnés de **l'histoire d'Amiens**, de ses monuments, de sa morphologie, de ses trames et textures urbaine et de la production économique Amiénoise de jadis et du présent.<sup>1</sup> Nous avons également étudié les géométries et les altimétries intrinsèques des deux lots. Cette analyse a fait émerger un projet **réfléchi et respectueux du patrimoine historique et culturel**, tout en s'intégrant, avec efficacité, dans le contexte actuel de la ZAC Gare la Vallée.



#### *Marqueurs historiques – influences structurantes*

Caractérisée par son implantation entre zones classées et zones en devenir, le site de la nouvelle cité administrative est limitrophe à plusieurs quartiers dont les influences sont structurantes pour les habitants et pour notre projet. Construire la ville, c'est construire non seulement le bâti et les espaces, mais aussi la logique des liaisons urbaines. Face à ce double enjeu, nous avons façonné le projet afin d'établir un dialogue formel et visuel entre les lots, et aussi entre les différents tissus urbains suivants :

<sup>1</sup> Velours gaufrés de l'industrie textile destinés à l'ameublement : décoration en bas-relief du soubassement de la cathédrale d'Amiens de fleurs de waide stylisées.

- Situé à l'ouest, **le centre-ville historique** est visible du site par la flèche de 112m de **la cathédrale** d'Amiens. Désigné patrimoine mondial par l'Unesco, ce monument a fêté ses 800 ans cette année.
- Au sud-est, **la voie ferroviaire** symbolise, depuis son ouverture par la Compagnie des chemins de fer du Nord en 1846, l'arrivée de l'industrialisation et des transhumances intra-villes.
- Au nord, calme et pittoresque, **le quartier de logements ouvriers** est construit en brique dans toutes ces modénatures. Certaines bâtisses datant du 17e siècle, et relèvent d'une construction en ossature bois. Ce quartier se situe, par ailleurs, à la rive sud des **hortillonnages**<sup>2</sup>.
- Au bout de la promenade Nisso Pelossof et à deux pas du site, ces 300 hectares de « jardins flottants » sont devenus synonyme verdoyant de la ville d'Amiens.



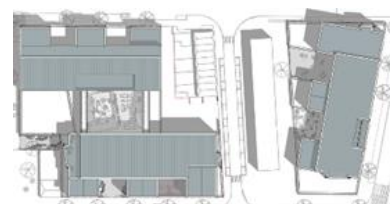
## *Parti architectural : orchestration du programme*

### Socle unitaire – unité du lieu

Sur la superficie des deux parcelles, nous avons posé **un socle unitaire**. Ainsi, les rez-de-chaussée et les sous-sols sont harmonisés pour faire jaillir le potentiel constructif optimal des lots. En effet, le calage altimétrique de ce volume et de sa façade épaisse offre une continuité fluide aux deux niveaux de voiries NORD et SUD, tout en respectant la strate des vestiges archéologiques. Les fonctions d'entrée et d'accueil, de réunions, de restauration, de manipulations techniques, de logistique et de parking sont ainsi regroupées dans une identité commune derrière **une façade noble, pérenne et protectrice**, dont l'écriture architecturale est identifiable de loin, rendant le lien d'un lot à l'autre, évident. Ce socle abrite 65 places de parking en plus des emplacements demandés pour les véhicules spécifiques.<sup>3</sup>

### Étages - Trois bâtiments sur deux sites

Vu de l'extérieur, ce socle devient une estrade sur lequel **trois volumes quasi-identiques** viennent se poser en superstructure. Chacun des volumes, oriente et ajuste son épannelage, afin de s'harmoniser avec le voisinage immédiat très varié. Ces volumes en forme de « peignes, » ou de « E » sont devenus le logo du projet. La souplesse de ces trois « E » est révélée dans la manière dont les peignes dans chaque « E » s'adapte aux périmètres des îlots, ouvrant ainsi un dialogue urbaine avec ses voisins en variant sa volumétrie.



Ces étages supérieurs offrent de **vastes plateaux flexibles, modulables et évolutifs** selon les besoins des agents. Constitué de plateaux tramés pour les postes de travail, l'aménagement de ces espaces tertiaires est conçu de manière à faciliter différentes évolutions. Le plan du niveau R+1 du bâtiment B démontre la souplesse du plateau en « E » et sa capacité à accueillir aussi bien des bureaux types sur 2/3/4 trames que des salles de réunion spacieuses ou des espaces de coworking.

### Rooftops – panoramas remarquables

Les strates en toiture s'affinent pour accueillir des espaces spécifiques qui s'ouvrent largement sur des **panoramas remarquables**. Le roof-top sud-ouest, hébergeant la salle polyvalente, est orienté vers la cathédrale et la tour Perret, et le roof-top sud-est, accueillant une grande salle de pause et également une terrasse commune, s'ouvre vers la *Place de Vallée Idéale* longeant les voies ferroviaires à l'Est.



<sup>2</sup> Aménagés au Moyen Age, ces anciens marais produisent toujours de la culture maraîchère : chaque année ses canaux en méandres accueillent un Festival International.

<sup>3</sup> 6 places abritées (voir plan A10 R-1) et 6 places + un emplacement bateau + remorque en extérieur (voir plan A10 RdC).

## Identité, Structure et Cohérence – Dialogue des bâtiments A10 et A19

### Axe structurant – centre historique et ZAC en devenir

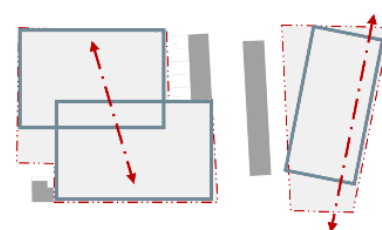
Notre architecture est régie par un axe structurante tracé depuis la cathédrale jusqu'aux aménagements futurs devant la Halle Freyssinet. Ainsi l'entre-deux des bâtiments du lot A10 cadre l'histoire



de la ville et la grande fenêtre urbaine de la façade EST du bâtiment A19 s'ouvre vers ce ZAC en devenir. Le patio du lot A10, devient un cœur vert, tandis que la fenêtre urbaine, un écran vert, les deux, des espaces de détente partagés. Ces événements qui lient volumétrie et végétaux contribuent à la qualité de vie interne pour les utilisateurs tout en offrant des repères forts pour les visiteurs et les Amiénois.

### Cohérence urbaine – Construire un morceau de ville

Deux diagonales importantes structurent les lots : celle évidente de la limite EST de la parcelle A19 ainsi que celle sous-jacente à la forme en chicane de la parcelle A10. Tout en privilégiant l'efficacité des géométries orthogonales, nous avons volontairement donné une place à ces diagonales afin d'enrichir le dialogue entre parcelles et la dialectique spatiale qu'elles génèrent. Ce travail d'inscription des deux lots dans une continuité et une cohérence urbaine a donné à chaque parcelle une identité spécifique, mais élaborée selon **une écriture architecturale commune**.



Dans un jeu entre système répétitif et adaptations spécifiques, les trois « E » trouve force et équilibre urbaine pour générer un morceau de ville : les façades principales deviennent des composantes fortes face au tissu existant : la façade sud du bâtiment A10 accentue l'entrée principale en comblant sa deuxième dent creuse. La façade Est du bâtiment A19 donne l'échelle de la nouvelle place de la Vallée Idéale en tournant sa face lisse vers l'extérieur.

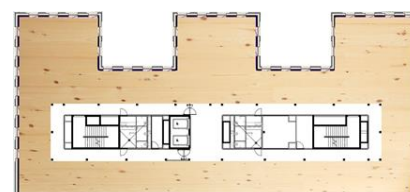
## Caractère emblématique des bâtiments de l'Etat

### Une approche transversale – Ennobler le brut

L'exigence et la clarté constructive des œuvres **d'Auguste Perret** ont été prises comme référence. Ainsi les matériaux et les technicités nobles ont été placés avec précision et justesse, et cela qu'il s'agisse de la structure, des fluides, des façades ou des prestations intérieures. Cette répartition calibrée a pour ambition d'ennobler le brut ; la création d'une nouvelle esthétique de bâtiment **répondant aux enjeux d'économie circulaire**, représentative des enjeux actuels.

### Une structure optimisée bois – béton

Si la structure du socle exploite la **grande flexibilité du béton armé**, dans les superstructures des étages, l'usage du béton se limite à la **colonne vertébrale des plateaux**. Cette bande centrale héberge à la fois les noyaux verticaux, les sanitaires et les réseaux techniques. Les plateaux manifestent la présence importante du **bois structurel**, notamment pour tous les locaux en premier jour. Ces planchers **préfabriqués en CLT<sup>4</sup>** offrent aux usagers la chaleur et les fibres naturelles du bois en dévoilant leurs sous-faces dans des plafonds dit en « cathédrale ».



<sup>4</sup> Cross-laminated timber : Le bois lamellé croisé se présente sous la forme d'un panneau multicouche : les fibres de chaque couche sont disposées afin de se « croiser. »

### L'équilibre et le bienfaisant dans l'hybride

Cette structure préfabriquée hybride en béton et bois optimise l'apport de chaque élément : le béton pour son inertie thermique et sa force plastique en portée et en contreventement ; le bois pour son empreinte carbone, sa légèreté, son confort hygrométrique, et ses apports visuels et biophiliques.

Le plancher CLT joue un double rôle en structure et en finition. Le bois en structure apporte des avantages de **rapidité de montage** et de **réduction considérable des nuisances** en cours de chantier, mais aussi des bienfaits pour la santé des occupants. Concrètement, la présence de bois engendre la sécrétion de cortisol qui diminue le rythme cardiaque ainsi que la pression artérielle. Plusieurs études ont démontré avec sérieux que **le bois est aussi bien un facteur d'augmentation de la productivité qu'un réducteur de stress**.<sup>5</sup>



### Des peaux pérennes pour une labellisation Passivhaus

#### Façades : une écriture sobre, durable et symbolique

La réduction des consommations énergétiques, parti-pris pour le label *Passivhaus*, impose la constitution d'une enveloppe bâtie d'une épaisseur importante, chaque couche avec sa fonction spécifique. La face interne, en béton architectonique, est le voile porteur. Elle apporte une inertie thermique qui renforce l'efficacité des équipements de rafraîchissement tout en sécurisant l'étanchéité à l'air. Au milieu, un manteau épais de laine minérale protège l'environnement intérieur du bâti contre les fluctuations météorologiques externes, stabilisant ainsi les réglages individuels. Enfin, la peau extérieure, frugale, élégante et pérenne, protège l'isolant et contribue à l'esthétique de l'ensemble.

#### Socle en métal côtelé

Au niveau du socle, le parement se doit d'être robuste, voire protecteur mais aussi noble et intègre, digne de l'administration qu'il abrite. Composée de lames verticales en aluminium, posées devant un bardage calepiné plus finement, cette **peau externe est inspirée des velours côtelés, production de l'industrie textile Amiénoise du 18 et 19ème siècle**. L'échelle imposante des verticalités crée des modulations de rythmes capables de réunir les deux lots. Elle signale avec sobriété et pérennité l'unité du lieu de cette nouvelle cité administrative.

#### Tuiles et châssis héliotropes

Au niveau des étages, le parement extérieur s'affine prenant forme dans une version contemporaine de la brique, **la tuile émaillée**. Cette **peau pérenne, élégante et intemporelle** conserve l'échelle fine de la maniabilité. Par sa taille et sa pose en clin, la tuile, proposée ici en teinte claire, présente un effet vivant, où le jeu de lumière et l'angle de vue font vibrer la matière. Par ailleurs, en cas d'évolution des usages, la tuile est facilement démontable et entièrement recyclable : **un choix digne de l'ère de l'économie circulaire et des enjeux écologiques qui se dessinent dès aujourd'hui**.

Afin que **chaque bureau reçoive un dosage ample de lumière naturelle**, notre équipe a choisi un ouvrant simple, dont la générosité est amplifiée par des encadrements colorés dont les variations en dimension et orientation nuancent fortement les façades toute en conservant des plans très réguliers dans l'ensemble des services et des directions des trois bâtiments.



Ponctuellement, cette trame rigoureusement calibrée thermiquement, cède sa place à l'ampleur lumineuse d'un mur rideau pour donner de la générosité aux zones de détente et de rassemblement. Les entrées, les patios, la salle polyvalente et les salles à manger du RIA, ainsi que les tisaneries et les espaces de pause sont marqués par cette ouverture architecturale.

<sup>5</sup> M. Burnard and A. Kutnar, Human Stress Responses in Office-like Environments with Wood Furniture : Journal of Building Research & Information, Vol 48, 2020 - Issue 3 ; 2011 (Joanneum Research Institute), Étude Naturally : bois 2012, 2, Vigibois n°17/Juillet 2014

## Equité de traitement des deux bâtiments

Si l'adaptation des deux bâtiments aux singularités des îlots les démarque, l'organisation des séquences internes les unit.

### *Séquences spatiales et organisation interne*

#### Halls – parvis et accueil généreux

Les accès principaux offrent un enchaînement d'espaces authentiques et accueillants ainsi qu'une transition douce entre l'espace public extérieur et l'intériorité lumineuse des halls. Les plans et filtres se succèdent : une façade largement vitrée sur un parvis extérieur, un hall au dimensionnement généreux. Chaque hall offre une zone d'accueil et de contrôle ainsi qu'un accès plus discret pour les agents qui le souhaitent. Les deux halls sont en relation directe avec le noyau central d'accès aux étages.

#### Noyaux et étages identiques

A partir du R+1, les plans et les prestations des trois bâtiments sont organisés selon les mêmes principes. Chaque étage se trouve relié aux autres par un noyau central composé d'un escalier et de deux ascenseurs. Le palier d'arrivée commun est signifié par une coloration progressive en nuances de bleu d'Amiens. L'utilisateur pourra ainsi se situer entre les différents niveaux, et retrouvera ensuite sur chaque plateau une lecture intuitive des fonctions qui s'enchaînent de manière séquentielle, ponctué par la lumière naturelle et des vues en oblique reliant les différents services et sous-services entre eux.

### *Le Vivant – bien-être et biophilie*

Les différents étages bénéficient de percées visuelles vers la verdure. Tout comme la présence de bois, **la végétalisation d'un bâtiment contribue aux bienfaits sur la santé de ses occupants**. Le lot A10 bénéficie d'une organisation particulière autour d'un patio vert avec des passerelles végétalisées. Le lot A19 bénéficie d'un patio suspendu également végétalisé. Des terrasses et patios accessibles aux usagers agrémentent, par ailleurs, les rez-de-chaussée, le R+1 et les rooftops au moyen de bacs végétalisés.



Véritable **apport esthétique et biophilique**, cette végétalisation révélera par ses changements de teintes, de feuillages et ses floraisons, la variation du rythme des saisons. La présence des plantes fonctionne également comme un régulateur d'ambiance notamment en période estivale, avec un apport en hygrométrie qui diminue sensiblement la perception de chaleur.

### *Passerelles - Equité et Synergie*

Posé sur une charpente affinée, les passerelles du lot A10 offrent des liaisons directes entre les bâtiments A et B. Elles conservent la pureté quasi-identique des trois bâtiments A, B et C. Et cela afin d'augmenter l'équité entre les deux sites. Par ailleurs, en cas d'évolution des services, pour les bâtiments A et B, les réaménagements peuvent s'envisager non seulement verticalement entre étages mais aussi horizontalement entre plateaux. Et en cas de changement d'utilisateur, elles peuvent être condamnées car non-comptabilisées comme issues de secours.

Par ailleurs, ces passerelles privatisent le cœur de l'îlot. Cette intériorité privilégiée bénéficie au RIA, aux halls et à la synergie générale des utilisateurs. En étage, **ces passerelles apportent des espaces alternatifs aux utilisateurs en quête de ressourcement, d'échange ou de changement d'air. L'une est une liaison tout confort, un couloir chauffé et largement vitré pouvant être emprunté tout au long de l'année.** L'autre, une liaison abritée secondaire sans vitrage, à la fois balcon, jardin et connexion. A usage certainement saisonnier, espace de soupape, d'inspiration ou de convivialité, cette deuxième passerelle permettra par ailleurs au travers d'un retour sur expérience concernant les usages réelles de ce genre de circuit atypique, de faire évoluer les normes pour le bâtiment public.<sup>6</sup>

<sup>6</sup> Dans cette lignée, voir IBN, à Wageningen au Pays Bas (projet pilote en construction écologique pour l'UE incorporant des idées progressives venant du client et des usagers.)